

FORMATION

Au cours de la période 2020-2024, l'agent a-t-il suivi des formations professionnelles (hors formation obligatoire) liées à l'exercice de ses missions ? (prise en compte au maximum de 10 jours de formation)

Si oui, nombre de jours cumulés de formation :

Si oui, joindre les attestations.

L'agent a-t-il effectué la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation tout au long de la carrière ?

Joindre les attestations concernant la période 2020-2024 UNIQUEMENT.

⚠ Seuls les dossiers des fonctionnaires remplissant leurs obligations de formation seront étudiés (à savoir 2 jours de formation de professionnalisation tout au long de la carrière par période de 5 ans, effectués auprès du CNFPT)

ANCIENNETE

Date de nomination stagiaire :

CARRIERE

♦ Accès au deuxième grade du cadre d'emplois actuel :

♦ Dans les 7 dernières années :

L'agent a-t-il eu une évolution de son profil de poste ?

L'agent a-t-il bénéficié d'une mobilité interne ou externe ?

VALEUR PROFESSIONNELLE

♦ Critères liés à la valeur professionnelle :

- Compétences techniques :
- Manière de servir :
- Atteinte des objectifs :

♦ Critères liés aux responsabilités :

L'agent :

- Exerce des missions du grade sollicité depuis au moins 2 ans :
- Exerce des fonctions de manager :

Type d'encadrement :

♦ Critères liés à la technicité :

- Suivie et contrôle de projets internes :

Exemple :

- Capacité de gestion de procédures :

Exemple :

- Technicité dans un domaine spécialisé :

Exemple :

- Capacité de formation dans un domaine spécialisé :

Exemple :

♦ Critères liés à l'engagement :

- Engagement dans une action ou un projet d'établissement, hors des missions du poste occupé :

Exemple :

L'autorité territoriale reconnaît que l'agent proposé est capable de remplir les missions futures.

L'autorité territoriale envisage t'elle la nomination de la personne OUI NON

A Le / /

Signature de l'autorité territoriale

« J'accepte que les données me concernant contenues dans le dossier de renseignements au titre de la promotion interne soient partagées avec les OS dans le cadre de la concertation préalable à l'élaboration des listes d'aptitude au titre de la promotion interne par le Président du Cdg59 ».

« J'ai aussi la possibilité de donner mandat à une organisation syndicale pour me représenter dans le cadre de cette concertation ».

L'agent reconnaît avoir pris connaissance du dossier et confirme que l'ensemble des pièces justificatives sont jointes au présent dossier.

A le / /

Signature de l'agent

IMPORTANT

△ PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES △

• *Perspectives professionnelles exprimées par l'agent*
(Cette lettre peut être transmise sous pli confidentiel au CDG 59, si l'agent le souhaite)

Sur une page non manuscrite l'agent y détaillera son parcours professionnel.

- 1- Parcours professionnel
- 2- Capacités à occuper un poste d'un niveau supérieur
- 3- Motivations
- 4- En quoi la promotion interne va contribuer ou répondre à mon projet professionnel ?

RECAPITULATIF DES PIÈCES A JOINDRE

Liste des pièces à joindre au dossier complémentaire

CONCOURS :

- Attestations de présence au concours ou copie des résultats
- Courrier d'admissibilité au concours (le cas échéant)
- Attestation de réussite à l'examen professionnel (le cas échéant)

ANCIENNETE

- Arrêté de nomination stagiaire (entrée dans la fonction publique)

ACCES AU GRADE DE LA CATEGORIE ACTUELLE

- Attestations de réussite au concours et/ou examen professionnel

DIPLOMES

- Copies du ou des diplômes

MOBILITE INTERNE OU EXTERNE

- Joindre les différents profils de poste

FORMATION

- Attestations de formation de professionnalisation du CNFPT pour la période demandée ou dispense du CNFPT
- Attestations de formations du CNFPT ou d'autres organismes de formation (formation logiciel, formation incendie...) pour la période demandée

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Un courrier non manuscrit de l'agent dans lequel il y détaillera :
 - 5- Parcours professionnel
 - 6- Capacités à occuper un poste d'un niveau supérieur
 - 7- Motivations
 - 8- En quoi la promotion interne va contribuer ou répondre à mon projet professionnel ?

VALEUR PROFESSIONNELLE

Critères liés à la valeur professionnelle

- Joindre le profil de poste et le courrier d'affectation ou de demande de nomination
- Arrêté de nomination ou lettre de mission si engagement dans une action ou un projet d'établissement, en dehors des missions du poste occupé.

ENTRETIEN PROFESSIONNEL

- Joindre les 2 derniers entretiens professionnels annuels (EPA)

Document [form_number]